

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon - CAGB

Recueil des Actes Administratifs du mois de septembre 2016

Conformément aux dispositions du CGCT, les actes parus au présent recueil des actes administratifs (délibérations des Bureaux et des Conseils communautaires, décisions et arrêtés du Président de la CAGB) peuvent être consultés au siège de la CAGB (La City - 4 rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon Cedex) et sur le site Internet du Grand Besançon : <http://www.grandbesancon.fr>

Délibérations

Bureau communautaire

Séance du lundi 5 septembre 2016 2 à 9

Conseil communautaire

Séance du lundi 19 septembre 2016 10 à 22

Séance du jeudi 29 septembre 2016 23 à 24

Décisions

Finances

FIN.16.08.D7 08/09/2016 Modification du contrat de prêt de 93,71 Me souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et consignations le 22 mars 2012 - Annule et remplace la décision n° FIN.16.08.D6 du 2 août 2016 25

Arrêtés

Juridique

DAG.16.08.A67 12/09/2016 Commission de délégation de service public - Désignation d'agents 26



Bureau

Compte rendu succinct

des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

Affiché au siège de la CAGB le : <i>12 Septembre 2016</i>	Séance du lundi 5 septembre 2016 qui s'est déroulée au Grand Besançon - La City - Salle 101	Visé par : Le Directeur de l'Administration Générale, Jean-Philippe DEMILLIER
---	--	--

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 30 juin 2016, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau s'est réuni le 05/09/2016 à 18h00 à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation des procès-verbaux des Bureau du 09/06/16 et 07/07/16

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1^{er} Vice-Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Madame Martine DONEY comme secrétaire de séance,
- approuve les procès-verbaux des séances de Bureau du 09/06/16 et 07/07/16.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

**Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication
et aide aux communes**

Finances

↳ R.1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (septembre 2016)

Mme K. ROCHDI et MM. B. GAVIGNET(2) et R. STEPOURJINE(2), conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunt déposées en matière d'habitat par NEOLIA et Grand Besançon Habitat pour un montant total de 817 527,50 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 18 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 5

↳ R.1.1.2 - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la CAGB, la Ville de Besançon et la SPL Territoire 25

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la constitution du groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, la Ville de Besançon et la SPL Territoire 25,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cette convention constitutive de groupement de commandes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.1.1.3 - Salon du livre 2016 - Convention de partenariat avec les libraires bisontins

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la convention de partenariat avec les libraires bisontins pour le Salon du livre 2016,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Ressources humaines

↳ R.1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (SYBERT - TIC)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de responsable d'exploitation de l'Installation Tri Massification (ITM) au sein du pôle industriel du SYBERT à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de concepteur développeur - e-Administration à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

↳ R.5.1 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de labellisation à Dannemarie-sur-Crête et Chemaudin

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour l logement à Dannemarie-sur-Crête, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS ROCBRUNE pour l logement à Chemaudin, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.5.2 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

M. P. CONTOZ, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande de subvention de M. et Mme FOURNIER correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €,
- la demande de subvention de Mme PERCHET correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R.5.3 - Programmation des agréments PLS 2016 « logements ordinaires »

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la validation des demandes d'agréments PLS « logements ordinaires » de l'association FEDEVIE et de Monsieur Samuel BERTIN,
- se prononce favorablement sur la demande d'agréments PLS « logements ordinaires » de la commune d'Amagney, dans le cadre de la programmation complémentaire de l'année 2016 et sous réserve d'un abondement de la dotation PLS initiale par le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement,
- se prononce favorablement sur la demande d'agréments PLS « logements en structure collective » de la SCI CHAZAL INVEST (structure portant la construction du projet d'extension), dans le cadre de la programmation complémentaire de l'année 2016 et sous réserve d'un abondement de la dotation PLS initiale par le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les décisions d'agrément correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.5.4 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositif AAPEL) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur les 9 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 56 340 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

R.5.5 - Contrat de Ville - 2^{ème} programmation Appel à projets 2016 (subventions inférieures ou égales à 10 000 €)

MM. JL. FOUSSERET et A. POULIN, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance de la 2^{ème} programmation de l'appel à projets 2016 du Contrat de Ville du Grand Besançon,
- se prononce favorablement sur l'attribution, dans ce cadre, de 33 subventions pour un montant total de 86 010 €, réparties comme suit :
 - au titre de l'accès à l'emploi, insertion et accès à la formation :
 - 2 000 € à La Roue de secours,
 - 7 000 € au Comité de quartier de Rosemont / St-Ferjeux,
 - 1 000 € à la Ville de Besançon (Maison de quartier Planoise),
 - 1 660 € à la MJC Besançon Clairs-Soleils,
 - au titre du Volet Accès aux droits sociaux :
 - 500 € aux Amis d'AC,
 - au titre du Volet Culture et Expression artistique :
 - 1 000 € au CAEM,
 - au titre du Volet Education / Parentalité / Jeunesse :
 - 6 600 € à l'association PARI,
 - 600 € à la MJC Orchamps Palente,
 - au titre du Volet Logement, Habitat, Cadre de vie et Mobilité :
 - 2 000 € à la Ville de Besançon (Maison de quartier Planoise),
 - 8 000 € à la CLCV,
 - au titre du Volet Lutte contre les Discriminations et Egalité femmes / hommes :
 - 1 000 € à la Compagnie Boutique du Conte,
 - 1 000 € au CRIJ,
 - 3 000 € à l'ASEP,
 - 4 000 € à la Ville de Besançon (pour ses 4 centres sociaux municipaux) pour les ASL,
 - au titre du Volet Participation des habitants et Lien social :
 - 3 000 € à Tambour Battant,
 - 1 000 € à Vivons Ensemble,
 - 1 000 € à Semons en famille,
 - 1 500 € au Comité de quartier de Rosemont / St-Ferjeux,
 - 800 € à Miroirs de femmes - Reflets sur le monde,
 - 1 000 € à l'Association Brulard Ensemble,
 - 1 000 € à l'Association des Femmes des 408,
 - 3 000 € à l'ASEP,
 - au titre du Volet Santé et accès aux soins :
 - 1 000 € à l'ANPAA 25,
 - au titre du Volet Sport :
 - 500 € à l'AS du Quartier de Planoise (ASQP)
 - 350 € à Balise 25,
 - 1 500 € au Dojo Franc-comtois,
 - au titre du Volet Valeurs de la République :
 - 10 000 € à la Ville de Besançon (Pole Culture et Tourisme),
 - 1 500 € au Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté
 - 6 500 € à la Ligue de l'Enseignement
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à établir et à intervenir avec la Ligue de l'Enseignement permettant la mise en œuvre de cette 2^{ème} programmation 2016 du Contrat de Ville du Grand Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R.5.6 - Subvention à l'Association Franc-Comtoise Gens du Voyage - Gadjé

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 €, au titre de l'année 2016, à l'association Gadjé pour ses actions engagées auprès des usagers des aires d'accueil.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

↳ R.6.1 - Information sur l'avancement des travaux du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté

A l'unanimité, le Bureau prend connaissance de l'avancement des travaux du Pôle métropolitain Centre Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

↳ R.3.1 - Soutien financier du Grand Besançon à l'Association Culture Action

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la participation financière du Grand Besançon aux actions de Culture Action pour un montant forfaitaire de 800 € par porteur de projet originaire du Grand Besançon accompagné par Culture Action et ce dans la limite de 4 000 €, soit 5 porteurs de projet.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.3.2 - FIE - Aide au loyer à JANA HENKRICHOVA

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue à JANA HENKRICHOVA une aide de 2 700 € pour réaliser son projet d'implantation à Besançon (rue Battant), sous réserve du maintien sur site par l'entreprise pendant 3 ans de l'activité ainsi aidée à compter de son installation,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.3.3 - Enseignement supérieur - Subvention à l'association Besançon et ses Associations Fédérées (BAF) - Rentrée étudiante

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à l'association Besançon et ses Associations Fédérées (BAF) à hauteur de 1.000 € pour l'organisation des animations et concerts qui se dérouleront la soirée du jeudi 22 septembre, à la Gare d'Eau à Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.3.4 - Soutien exceptionnel à l'organisation du Gala 2016 de l'ENSMM

Mme K. ROCHDI et MM. JL. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'association GALA DE L'ENSMM.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 3

↳ R.3.5 - Semaine de l'Architecture et du Patrimoine - Soutien du Grand Besançon

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 7 000 € à l'école d'architecture de Nancy pour l'organisation de cet évènement,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R.3.6 - Enseignement supérieur et Recherche Subventions UFC - Manifestations scientifiques

Mme F. PRESSE et MM. JL. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de subventions à l'Université de Franche-Comté :

- 1000 € pour l'organisation de la Nuit européenne des chercheurs le 30 septembre 2016,
- 4 000 € pour l'organisation de la Fête de la science du 13 au 16 octobre 2016.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 3

↳ R.3.7 - Enseignement supérieur et Recherche Subvention UFC - Guides étudiants

Mme F. PRESSE et MM. JL. FOUSSERET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 4 000 € à l'Université de Franche-Comté pour la réalisation de ces 2 supports de communication.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 3

↳ R.3.8 - Pôle de Gérontologie Interrégional (PGI) Bourgogne - Franche-Comté - Subvention 2016

M. JL. FOUSSERET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention à hauteur de 10 000 € au Pôle de Gérontologie Interrégional Bourgogne Franche-Comté,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R.3.9 - Etude du potentiel de reconversion et de commercialisation de locaux d'activités avec la SPL Territoire 25

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

↳ R.3.10 - Julienne Javel - Soutien 2016 à l'action « 30 000 paniers solidaires » des Jardins de Cocagne

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le soutien financier du Grand Besançon à l'association JULIENNE JAVEL à hauteur de 1 650 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°04 : Développement durable

↳ R.4.1 - Campagne AlimenTerre 2016 - Attribution d'une subvention à l'association RéCiDev

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance du déroulement de la campagne AlimenTerre 2016,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 180 € à l'association RéCiDev pour la réalisation de cette opération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Bureau

Séance du lundi 5 septembre 2016

Membres du Bureau en exercice : 29

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU 1^{er} Vice-Président puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 6.1, 3.1, 3.2, 3.3 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, (rapport 3.9 retiré), 3.10, 4.1

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 21h15.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 5.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE (à partir du 1.2.1), M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 1.2.1), Mme Elsa MAILLOT (à partir du 5.2), M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Fabrice TAILLARD, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ

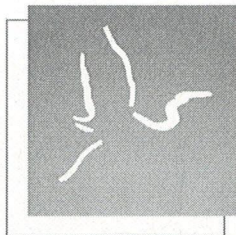
Etaient absents : M. Alain BLESSEMAILLE, M. Yoran DELARUE, M. Serge RUTKOWSKI, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

Procurations de vote :

Mandants : A. BLESSEMAILLE, Y. DELARUE, P. DUCHEZEAU, A. LORIGUET

Mandataires : B. GAVIGNET, J. KRIEGER, C. LIME, R. STEPOURJINE



Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la CAGB le : <i>23 Septembre 2016</i>	Séance du lundi 19 septembre 2016 qui s'est déroulée à la CCIT du Doubs	Visé par : Le Directeur de l'Administration Générale, Jean-Philippe DEMILLIER
---	--	--

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 19 septembre 2016 à 18h00 à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

↳ R. 0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Conseil de Communauté du 30/06/16

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1^{er} Vice-Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- nomme Monsieur Nicolas BODIN comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Conseil du 30/06/16.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 68

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 0.2 - Installation d'un nouveau conseiller communautaire titulaire pour représenter la commune d'Osselle-Routelle et modification des représentations de la CAGB au SMSCoT, au SYBERT, à la MILO et au PLIE

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- fait application de l'article L.2121-21 du CGCT,
- installe M. Laurent LOLLIOT en tant que :
 - conseiller communautaire titulaire représentant la commune d'Osselle-Routelle,
 - membre titulaire de la commission n°3 « Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche »,
- désigne M. Laurent LOLLIOT, à la place de Mme Sylvie THIVET, comme représentant de la CAGB :
 - au SMSCoT en tant que titulaire,
 - au SYBERT en tant que suppléant,
 - à l'association de la MILO en tant que membre de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration,
 - à l'association du PLIE en tant que membre de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 0.3 - Désignation d'un représentant suppléant au sein du Conseil d'administration de SOLiHA

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- fait application de l'article L.2121-21 du CGCT,
- désigne M. Jean-Sébastien LEUBA comme suppléant pour représenter le Grand Besançon au sein du Conseil d'administration de SOLiHA.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 74

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 0.4 - Désignation d'un représentant de la CAGB au sein de la commission consultative relative à l'énergie

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- fait application de l'article L.2121-21 du CGCT,
- désigne M. Daniel HUOT comme représentant de la CAGB à la commission consultative relative à l'énergie.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 74

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

**Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication
et aide aux communes**

Finances

↳ R. I.1.1 - Convention de partenariat entre la Ville de Besançon, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Caisse des Dépôts et Consignations

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de convention de partenariat entre la CAGB, la Ville de Besançon et la Caisse des Dépôts et Consignations et ses annexes jointes au présent rapport,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 84 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. I.1.2 - Décision modificative n°2

A l'unanimité des suffrages exprimés, 12 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces propositions de Décision modificative n°2 2016.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 80 Contre : 0
Abstentions : 12 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. I.1.3 - Révision des autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE) / crédits de paiement (CP)

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la révision des autorisations de programme et sur leur découpage en crédits de paiement :

- AP/CP « Subventions PLH 2006-2012 Construction de logements locatifs publics »,
- AP/CP « Travaux de mise aux normes et de réhabilitation du dépôt de Planoise ».

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 90 Contre : 0
Abstentions : 2 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. I.1.4 - Lissage du taux de versement transport pour les 15 communes rejoignant le Grand Besançon au 1^{er} janvier 2017

A la majorité, 12 contre et 1 abstention, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lissage du taux de Versement Transport pour les 15 nouvelles communes du Grand Besançon à hauteur de 0,9 % au titre de 2017 et 1,80 % au titre de 2018,
- autorise Monsieur le Président à informer les organismes de recouvrement de la présente délibération.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 86 Contre : 12
Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.1.5 - Marché de nettoyage des locaux et de la vitrerie - Lancement et autorisation de signature

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté, sous réserve de vote du BP 2017 et PPIF 2017-2021 :

- se prononce favorablement sur le lancement d'une consultation pour le nettoyage des locaux et de la vitrerie,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché avec l'entreprise retenue.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98 Contre : 0
Abstentions : 2 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 1.1.6 - Attribution d'un fonds de concours exceptionnel à la commune de Chaudefontaine suite aux intempéries du 07/06/16

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'un fonds de concours de 5 400 € à la commune de Chaudefontaine pour les travaux occasionnés suite à une coulée de boue le 07/06/2016,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Ressources humaines

↳ R. 1.2.1 - Comité des Œuvres Sociales - Attribution de la subvention complémentaire de fonctionnement annuelle

Mmes A. ANDRIANTAVY, D. DARD, C. MICHEL et M. SEBBAH et MM. G. BAULIEU et A. POULIN (2), conseillers intéressés, ne participent aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise le versement au Comité des Œuvres Sociales d'une subvention complémentaire de fonctionnement d'un montant de 215 500 € pour l'année 2016.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 93 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 7

↳ R. 1.2.2 - Ajustements techniques de la Liste des Emplois Permanents - Créations de poste (aide aux communes, mission transfert eau et assainissement, CRR, gestion des déchets, SYBERT)

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux au sein de la direction Parc Automobile et Logistique (catégorie C, filière technique),
- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux au sein du département des Technologies de l'Information et de la Communication (catégorie A, filière technique),
- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux au sein de la direction Ingénierie et Travaux (catégorie B, filière administrative),
- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux au sein de la mission Transfert Eau et Assainissement (catégorie B, filière technique),

- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux au sein du Conservatoire à Rayonnement Régional (catégorie C, filière technique),
- la création de deux postes relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux au sein de la direction gestion des déchets (catégorie C, filière administrative),
- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux au sein de la direction gestion des déchets (catégorie B, filière technique),
- la création d'un poste relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux au sein du SYBERT (catégorie C, filière administrative),
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

↳ R. 5.1 - Programmation de droit commun 2016 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics

Mmes M. LEMERCIER, D. POISSENOT et K. ROCHDI et MM. F. ALLEMANN, P. CURIE (2), B. GAVIGNET, R. STEPOURJINE et G. VAN HELLE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les demandes d'agrément et de financements déposées par Habitat 25, Néolia et Grand Besançon Habitat pour un montant total de 183 842 € sur crédits délégués de l'Etat, dans le cadre de la programmation de droit commun 2016,
- se prononce favorablement sur l'octroi des subventions sur fonds propres du Grand Besançon en faveur de la production neuve de logements locatifs publics à destination d'Habitat 25, de Néolia et de Grand Besançon Habitat pour un montant total de 635 564 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les décisions de subvention et d'agrément correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 91

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 9

↳ R. 5.2 - Programmation de droit commun 2016 pour une offre nouvelle de logements locatifs publics (modification de la délibération n°2016/003278 du 30 juin 2016)

Mme M. LEMERCIER et M. R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- rapporte la délibération n°2016/003278 du 30 juin 2016 et la remplace par la présente délibération,
- se prononce favorablement sur la demande d'agrément et de financement déposée par Habitat 25 pour un montant total de 23 528 € sur crédits délégués de l'Etat, dans le cadre de la programmation de droit commun 2016,

- se prononce favorablement sur l'octroi des subventions sur fonds propres du Grand Besançon en faveur de la production neuve de logements locatifs publics à destination d'Habitat 25 pour un montant total de 113 069 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les décisions de subvention et d'agrément correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R. 5.3 - Grand Besançon Habitat - Changement de collectivité de rattachement (modification de la délibération n°2016/003279 du 30 juin 2016)

Mmes D. POISSENOT et K. ROCHDI et MM. F. ALLEMANN, N. BODIN, P. CURIE (2), B. GAVIGNET, R. STEPOURJINE et G. VAN HELLE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide du rattachement de l'office Grand Besançon Habitat (GBH) à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (CAGB) à compter du 1^{er} janvier 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 91

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 9

↳ R. 5.4 - Contrat de Ville - Conventions d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) entre le Grand Besançon, la Ville de Besançon, l'Etat et les Bailleurs sociaux

Mmes M. LEMERCIER, K. ROCHDI, D. POISSENOT et C. THIEBAUT et MM. F. ALLEMANN, N. BODIN, P. CURIE (2), B. GAVIGNET, D. SCHAUSS, R. STEPOURJINE et G. VAN HELLE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les conventions 2016-2020 relatives à l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) à intervenir entre la CAGB, l'Etat, la Ville de Besançon et les 4 bailleurs sociaux :
 - Néolia,
 - Habitat 25,
 - SAIEMB L,
 - GBH,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président à signer ces 4 conventions à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 86

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 12

↳ R. 5.5 - Contrat de Ville - 2^{ème} programmation Appel à projets 2016 (subventions supérieures à 10 000 €)

M. J.L. FOUSSERET (2), conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de la 2^{ème} programmation de l'appel à projets 2016 du Contrat de Ville du Grand Besançon,

- se prononce favorablement sur l'attribution, dans ce cadre, d'une subvention pour un montant total de 18 000 € à la MJC de Palente (pour info 3 000 € à l'ASEP, 4 000 € à la Ville de Besançon pour ses 4 centres sociaux municipaux) pour les ASL, au titre du Volet Lutte contre les Discriminations et Egalité femmes / hommes,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à établir et à intervenir avec la MJC de Palente permettant la mise en œuvre de cette 2^{ème} programmation 2016 du Contrat de Ville du Grand Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 96 Contre : 0
 Abstentions : 2 Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R. 5.6 - Contrat de Ville - Modalités d'utilisation du Fablab de Planoise (règlement intérieur et tarification)

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- les tarifs d'abonnement au fablab et d'utilisation des machines,
- le projet de règlement intérieur.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98 Contre : 0
 Abstentions : 2 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 5.7 - Demande de subvention exceptionnelle dans le cadre des conséquences liées aux stationnements irréguliers de caravanes

M. Y. DELARUE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3 500 € au bénéfice de la commune de Saône, pour la réalisation de travaux de réparation dans les Marais de Saône.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99 Contre : 0
 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

↳ R. 6.1 - Plan de financement prévisionnel pour la requalification du 52 rue Battant - Création d'un lieu destiné aux Industries Créatives et Culturelles (ICC)

Mme C. COMTE-DELEUZE et M. J. ACARD, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 1 abstention, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le plan de financement pour la requalification du 52 rue Battant,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès du FEDER et du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 97 Contre : 0
 Abstention : 1 Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R. 6.2 - Service ADS - Adhésion de communes au 1^{er} janvier 2017

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté, sous réserve du vote du BP 2017 et du PPIF 2017-2021 :

- se prononce favorablement sur la création de l'ensemble des postes au sein de la liste des emplois permanents de la CAGB, soit :
 - 2 techniciens (instructeurs),
 - 1 adjoint technique (contrôleur de conformité),
 - 1 adjoint administratif (adjoint de gestion administrative).

Étant précisé qu'il s'agit d'une hypothèse haute ; les effectifs du service seront précisément dimensionnés au vu des besoins réels liés aux adhésions des communes et au volume d'actes à instruire, de manière à préserver l'équilibre économique du service.

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions avec les communes adhérentes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98 Contre : 0
Abstentions : 2 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

↳ R. 7.1 - Instauration de la taxe de séjour par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon à compter du 1^{er} janvier 2017

A la majorité, 2 contre et 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- approuve l'instauration de la taxe de séjour par la Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2017 et les modalités d'instauration proposées,
- autorise le Président à notifier cette délibération au directeur des finances publiques dans un délai de 2 mois (article R 2333-43 du CGCT).

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 96 Contre : 2
Abstentions : 2 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 7.2 - Port fluvial d'agglomération - Requalification de la capitainerie du Moulin Saint-Paul : validation du plan de financement

Mmes C. COMTE-DELEUZE, C. CUINET, ML. DALPHIN, O. FAIVRE-PETITJEAN, M. LERMERCIER et C. MICHEL et MM. J. ACARD, A. BLESSEMAILLE L. FAGAUT (2), P. GONON et A. LORIGUET, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet de requalification de la capitainerie de Besançon et sur son plan de financement prévisionnel,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter les financements auprès des partenaires identifiés dans le tableau ci-dessus ainsi que d'autres partenaires éventuels.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 88 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 12

Commission n°02 : Mobilités

↳ R. 2.1 - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau dans le cadre des travaux d'assainissement du dépôt de bus de Planoise

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- émet un avis favorable sur la sollicitation d'une subvention auprès de l'Agence de l'eau, dans le cadre du projet de mise aux normes du réseau d'assainissement du dépôt de bus de Planoise, pour un montant de 319 835,82 € au titre de la mise en séparatif des réseaux d'assainissement, de l'infiltration des eaux pluviales et de la récupération des eaux non domestiques (END),
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette demande de subvention et effectuer l'ensemble des démarches et actions relatives à ce dossier.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 2.2 - Tarif des amendes du réseau périurbain Ginko

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la nouvelle grille des indemnités forfaitaires (IF) applicables au 01/10/2016 sur les services périurbains du Grand Besançon et sur les frais de dossiers afférents,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à mettre en œuvre son application.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 2.3 - Délégation de service public de transports - Modalités d'indemnisation des candidats

A. LORIGUET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A la majorité, 9 contre et 6 abstentions, le Conseil de Communauté, sous réserve du BP 2017 et PPIF 2017-2021 :

- se prononce favorablement sur les modalités et montants de l'indemnisation des candidats dans le cadre de la procédure d'attribution de la future délégation de service public des transports urbains,
- autorise le versement des sommes correspondantes aux candidats.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 84 Contre : 9
Abstentions : 6 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 2.4 - Rapport d'activité 2015 sur la DSP transports urbains

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport d'activité 2015 de la DSP Transports Urbains.

↳ R. 2.5 - TCSP - Conventions voiries impactées et subvention entre le Conseil Départemental, la CAGB et la Ville de Besançon

Mmes C. CUINET, ML. DALPHIN, O. FAIVRE-PETITJEAN et M. LEMERCIER et MM. A. BLESSEMAILLE, L. FAGAUT (2), G. GALLIOT, P. GONON et A. LORIGUET, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les conventions relatives à la définition des conditions techniques, administratives et financières de réalisation des travaux de voirie concernant la construction de la ligne de bus en site propre sur le domaine public départemental et communal, à intervenir avec la Ville de Besançon et le Département du Doubs,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président, ou son représentant, à signer la convention avec la Ville de Besançon,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention avec le Département du Doubs.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 88

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 10

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

↳ R. 3.1 - INTERMED - Soutien 2016 aux actions de mise en relation entre les entreprises et les personnes éloignées de l'emploi

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le soutien du Grand Besançon à INTERMED à hauteur de 18 000 € pour l'opération « Accompagnement renforcé vers et dans l'emploi sur les communes du périmètre de la CAGB en dehors de Besançon »,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la participation financière et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 3.2 - BGE - Rapport d'activité 2015 pour l'exploitation des pépinières et de l'hôtel d'entreprises de Palente et Temis Innovation

Le Conseil de Communauté prend connaissance du rapport d'activités 2015 de BGE Franche-Comté pour l'exploitation des Pépinières et de l'hôtel d'entreprises de Palente et de Temis Innovation.

↳ R. 3.3 - Concession d'aménagement de la ZAC des Marnières - Apport foncier

MM. A. BLESSEMAILLE, N. BODIN, B. GAVIGNET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- approuve ce projet d'apport de terrain à la concession d'aménagement et ses conditions,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à diligenter les démarches nécessaires à formaliser cet apport et à signer l'acte notarié utile.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 94

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 4

↳ R. 3.4 - ZAC des Marnières - Demande de subvention auprès du Fonds Européen de Développement Economique Régional (FEDER)

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- autorise le Président, ou son représentant, à solliciter la subvention auprès du Fonds Européen de Développement Economique Régional (FEDER) dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC des Marnières pour un montant de 1,150 M€,
- autorise le Président, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette demande de subvention et effectuer l'ensemble des démarches et actions relatives à ce dossier.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 3.5 - Création d'une plateforme Eco-Innovation sur le site de Nouvelle Ere

M. S. RUTKOWSKI, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, 4 abstentions, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ce projet de plateforme Eco-Innovation et les moyens consacrés par le Grand Besançon pour sa bonne mise en œuvre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 95 Contre : 0
Abstentions : 4 Ne prennent pas part au vote : 1

↳ R. 3.6 - Enseignement supérieur et Recherche Subvention UFC - Contrats doctoraux

Mme C. COMTE-DELEUZE, ML. DALPHIN, S. PESEUX et F. PRESSE et MM. JL. FOUSSERET (2), Y. POUJET et D. SCHAUSS, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le versement d'une subvention de 201 098,94 € à l'Université de Franche-Comté pour le financement de contrats doctoraux pour l'année 2016-2017,
- autorise Monsieur le 1^{er} Vice-Président, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 92 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 8

↳ R. 3.7 - FRI2 - Soutien aux projets des sociétés QUARKS SERVICES et LIKE INN DEVELOPPEMENT

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une avance remboursable à hauteur de 50 000 € à l'égard de la société Quarks Services et de la société Like Inn développement,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les actes afférents à ces deux aides.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 100 Contre : 0
Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 3.8 - Actions recherche et innovation - Fonds Régional Innovation (FRI) - Abondement 2016

Mme C. COMTE-DELEUZE et M. J. ACARD, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur un abondement par le Grand Besançon, par voie d'avenant, du Fonds Régional d'Aide à l'Innovation 2 (FRI 2) à hauteur de 200 000 € en 2016,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 98

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R. 3.9 - Zone du NORET - Renouvellement de la convention de déneigement

M. D. HUOT, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le renouvellement de la convention de déneigement de la zone du Noret avec la commune de Mamirole,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1

Questions diverses

↳ R. 8.1 - Etat des décisions du Bureau dans le cadre de la délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Bureau dans le cadre de sa délégation du Conseil.

↳ R. 8.2 - Etat des décisions du Président dans le cadre de la délégation du Conseil

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Conseil de Communauté

Séance du lundi 19 septembre 2016

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 8.1, 8.2

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h20.

Étaient présents : **Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Arguel** : M. André AVIS (à partir du 1.1.1) **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU (à partir du 1.1.4) **Avanne-Aveney** : M. Alain PARIS **Besançon** : M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET (à partir du 1.1.1), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.4), M. Emile BRIOT (à partir du 0.2), Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à partir du 1.1.2), M. Laurent CROIZIER (à partir du 0.2), M. Pascal CURIE, Mme Marie-Laure DALPHIN (à partir du 1.1.1), Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (à partir du 1.1.1), M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.1.4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA (à partir du 1.1.2), M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.1.4), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 6.1), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (jusqu'au 2.2), M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Sophie PESEUX (à partir du 1.1.4), Mme Danielle POISSENOT (à partir du 1.1.2), M. Yannick POUJET (à partir du 1.1.2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à partir du 0.2), Mme Karima ROCHDI (à partir du 0.2), M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.2.2), Mme Mina SEBBAH, M. Rémi STAHL (à partir du 1.1.2), Mme Ilva SUGNY (à partir du 1.2.2), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, M. Gérard VAN HELLE (à partir du 0.2), Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à partir du 0.2) **Beure** : M. Philippe CHANEY (à partir du 1.1.2) **Braillans** : M. Alain BLESSEMILLE (à partir du 1.1.4) **Busy** : M. Alain FELICE **Chalèze** : M. Gilbert PACAUD **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney** : M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chaucenne** : M. Bernard VOUGNON **Chemaudin** : M. Gilbert GAVIGNET **Dannemarie-sur-Crête** : M. Gérard GALLIOT **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin** : Mme Brigitte ANDREOSSO (suppléante de M. Yves GUYEN) **Fontain** : Mme Martine DONEY **Gennes** : Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine** : M. François LOPEZ **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **La Vèze** : Mme Catherine CUNET **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle** : M. Daniel HUOT (à partir du 0.2) **Marchaux** : M. Patrick CORNE (à partir du 1.1.1) **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Osselle-Routelle** : M. Laurent LOLLIOU **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Pirey** : M. Robert STEPOURJINE **Pouilly-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Saône** : M. Yoran DELARUE **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.1.1) **Thise** : M. Alain LORIGUET (à partir du 1.1.4) **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Vaire** : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD **Vaux-les-Prés** : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.5) **Vorges-les-Pins** : M. Sylvain DOUSSE (suppléant de Mme Julie BAVEREL) (à partir du 1.1.2)

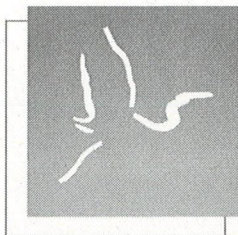
Étaient absents : **Besançon** : M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Myriam EL YASSA, M. Abdel GHEZALI, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Michel OMOURI **Boussières** : M. Bertrand ASTRIC **Champoux** : M. Philippe COURTOT **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Chaufontaine** : M. Jacky LOUISON **François** : M. Claude PREIONI **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Montferrand-le-Château** : M. Pascal DUCHEZEAU **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Noironte** : M. Bernard MADOUX **Novillars** : M. Philippe BELUCHE **Osselle-Routelle** : M. Daniel CUCHE **Pugey** : M. Frank LAIDIE **Rancenay** : M. Michel LETHIER **Torpes** : M. Denis JACQUIN

Secrétaire de séance : M. Nicolas BODIN

Procurations de vote :

Mandants : T. BIZE, P. BONTEMPS (jusqu'au 1.1.3), P. BONNET, YM. DAHOUI, A. GHEZALI (à partir du 0.2), P. JEANNIN, S. JOLY, JS. LEUBA (jusqu'au 5.7), C. MICHEL (à partir du 2.3), M. OMOURI, D. SCHAUSS (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.1), I. SUGNY (jusqu'au 1.2.1), C. BOTTERON (à partir du 1.1.1), C. PREIONI, D. CUCHE (à partir du 1.1.1), D. JACQUIN (à partir du 1.1.4)

Mandataires : E. MAILLOT, N. BODIN (jusqu'au 1.1.3), L. FAGAUT, M. LOYAT, M. ZEHAF (à partir du 0.2), A. POULIN, C. LIME, P. CURIE (jusqu'au 5.7), D. DARD (à partir du 2.3), J. GROSPERRIN, D. POISSENOT (à partir du 1.1.2 et jusqu'au 1.2.1), K. ROCHDI (jusqu'au 1.2.1), P. CORNE (à partir du 1.1.1), D. PARIS, JY. PRALON (à partir du 1.1.1), JL. FOUSSERET (à partir du 1.1.4)



Conseil de Communauté

Compte rendu succinct

Affiché au siège de la CAGB le : <i>7 octobre 2016</i>	Séance du jeudi 29 septembre 2016 qui s'est déroulée à la CCIT du Doubs	Visé par : Le Directeur de l'Administration Générale, Jean-Philippe DEMILLIER
--	--	--

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 29 septembre 2016 à 18h00 à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Conseil a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

↳ R. 0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Conseil de Communauté,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance.

A l'unanimité le Conseil de Communauté nomme Gabriel BAULIEU comme secrétaire de séance.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 71

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 0.2 - Présentation des structures partenaires de la CAGB

Le Conseil de Communauté prend connaissance des éléments relatifs aux structures partenaires de la CAGB.

Conseil de Communauté

Séance du jeudi 29 septembre 2016

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45.

Etaient présents : **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney :** M. Alain PARIS **Besançon :** M. Julien ACARD, M. Eric ALAUZET, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUÏ, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Mina SEBBAH, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE **Chalèze :** M. Gilbert PACAUD **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney :** M. Olivier LEGAIN **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN **Fontain :** Mme Martine DONEY **Gennes :** Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine :** M. François LOPEZ **Mamirolle :** M. Daniel HUOT **Montferrand-le-Château :** M. Pascal DUCHEZEAU **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA **Novillars :** Mme Aurore HERNANDEZ (suppléante de M. Philippe BELUCHE) **Osselle-Routelle :** M. Laurent LOLLIOU **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET **Pirey :** M. Robert STEPOURJINE **Pugey :** M. Frank LAIDIE **Roche-lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER **Serre-les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU **Tallenay :** M. Jean-Yves PRALON **Thise :** M. Alain LORIGUET **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD **Vaire :** M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD **Vaux-les-Prés :** M. Bernard GAVIGNET **Vorges-les-Pins :** Mme Julie BAYEREL

Etaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX **Arguel :** M. André AVIS **Besançon :** M. Frédéric ALLEMANN, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSERRIN, Mme Pauline JEANNIN, M. Christophe LIME, M. Thierry MORTON, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Beure :** M. Philippe CHANEY **Boussières :** M. Bertrand ASTRIC **Busy :** M. Alain FELICE **Champoux :** M. Philippe COURTOT **Champvans-les-Moulins :** M. Florent BAILLY **Châtillon-le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON **Chaucenne :** M. Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** M. Jacky LOUISON **Chemaudin :** M. Gilbert GAVIGNET **Dannemarie-sur-Crête :** M. Gérard GALLIOT **François :** M. Claude PREIONI **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK **La Vèze :** Mme Catherine CUINET **Larnod :** M. Hugues TRUDET **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER **Les Auxons :** M. Serge RUTKOWSKI **Marchaux :** M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin :** M. Daniel PARIS **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ **Nancray :** M. Vincent FIETIER **Noironte :** M. Bernard MADOUX **Osselle-Routelle :** M. Daniel CUCHE **Pouilley-les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET **Rancenay :** M. Michel LETHIER **Saône :** M. Yoran DELARUE **Torpes :** M. Denis JACQUIN

Secrétaire de séance : M. Gabriel BAULIEU

Procurations de vote :

Mandants : D. DARD, C. DEVESA, M. EL YASSA, C. LIME, T. MORTON, D. POISSENOT, Y. POUJET, R. REBRAB, M. ZEHAF, F. BAILLY, P. CONTOZ, JM. BOUSSET

Mandataires : M. LOYAT, A. POULIN, B. FALCINELLA, E. MAILLOT, K. ROCHDI, E. DUMONT, P. CURIE, S. WANLIN, A. GHEZALI, O. LEGAIN, JY. PRALON, F. GALLIOU



EXTRAIT
du registre des décisions du Président
de la Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon

Communauté
d'Agglomération du
Grand Besançon

N°FIN.16.08.D7

Objet :

Modification du
contrat de prêt de
93,71 M€ souscrit
auprès de la Caisse
des Dépôts et
Consignations le
22 mars 2012

Annule et remplace
la décision n°
FIN.16.08.D6 du
2 août 2016

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Vu l'article L.5211-10 du CGCT

Vu la délibération du Conseil de Communauté de la CAGB du 30 juin 2016 donnant délégation du Conseil au Président pour accomplir certains actes de gestion courante pendant la durée de son mandat

Vu l'arrêté n° 2015-000460 du 6 février 2015 portant délégation de fonctions et de signature à M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président

Vu le contrat de prêt n° 327822 de 93,71 M€ souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations le 22 mars 2012

Vu l'accord de principe donné sur la modification du contrat de prêt par la Caisse des Dépôts et Consignations

Vu la décision du 2 août 2016 décidant la modification du contrat de prêt de 93,71 M€ souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations le 22 mars 2012

Après avoir pris connaissance des conditions générales de modification de prêt

DECIDE

Article 1^{er} :

Les caractéristiques du contrat de prêt de 93,71 M€ du 22 mars 2012 entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et la Caisse des Dépôts et Consignations sont modifiées par avenant de la façon suivante :

- Prolongement de la phase de mobilisation du contrat jusqu'au 31 décembre 2019

- Consolidation obligatoire du solde disponible à hauteur de 15 000 000,00 € d'ici le 31 décembre 2017 et de 5 000 000,00 € supplémentaires d'ici le 31 décembre 2019.

Les autres caractéristiques du contrat restent inchangées.

Commission de réaménagement : 1 000 €. La commission est prélevée à la date d'effet.

Article 2 :

La présente décision annule et remplace la décision n° FIN.16.08.D6 du 2 août 2016.

Article 3 :

Tout recours contentieux contre la présente décision doit être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de la décision.

Article 4 :

Le Directeur Général des Services de la CAGB est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera, le cas échéant, adressée à M. le Chef du service financier de la Trésorerie du Grand Besançon, affichée au siège de la CAGB et publiée au recueil des actes administratifs et au registre des décisions.

Fait à Besançon, le 8 septembre 2016

Dates d'affichage :

Date de début : 21 SEP. 2016

Date de fin : 05 OCT. 2016

Préfecture du Doubs

Reçu le 20 SEP. 2016



Contrôle de légalité

Pour le Président et par délégation,
Le 1^{er} Vice-Président

Gabriel BAULIEU
Maire de Serre-les-Sapins

EXTRAIT
du registre des arrêtés du Président
de la Communauté
d'Agglomération du Grand Besançon

DAG.16.08.A67

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon,

Vu l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Objet : Commission de
délégation de service public –
Désignation d'agents

Considérant la nécessité de la participation d'agents aux réunions de la
Commission de Délégation de Service Public Transports Urbains :

ARRETE

Notifié aux intéressés :

Sandrine ITURRIA :
Le : 15/09/2016
Signature :

Esther VOUILLOT :
Le : 15/09/2016
Signature :

Yann CHAUVIN :
Le : 17/09/16
Signature :

Bertrand DROGOU :
Le : 15/09/16
Signature :

Article 1^{er} :

Les agents suivants sont désignés pour assister, en tant que de besoin et avec voix consultative, aux réunions de la Commission de délégation de service public pour le renouvellement de la Délégation de Service Public Transports Urbains :

- Mme Sandrine ITURRIA, Responsable du service Affaires juridiques et Assurances.
- Mlle Esther VOUILLOT, Service Affaires juridiques et Assurances.
- M. Yann CHAUVIN, Directeur de la Direction des transports, infrastructures et déplacements.
- M. Bertrand DROGOU, Direction des transports, infrastructures et déplacements

Article 2 :

Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 2009-000137.

Article 3 :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché au siège de la CAGB, adressé en Préfecture, publié au recueil des actes administratifs et au registre des arrêtés et notifié aux intéressés.

Fait à Besançon, le 12 SEP. 2016

Préfecture du Doubs

Reçu le 13 SEP. 2016



Contrôle de légalité

Le Président,
Jean-Louis FOUSSERET
Maire de Besançon